# LECHEMIN L'ACTUALITÉ DU HANDICAP ET DE L'EMPLOI



## DANS CE NUMÉRO

## **ENTREPRISE**

Le groupe TF1 lance une opération de recrutement novatrice

\_ P 3

## **RECRUTEMENT**

Bourse à l'emploi : OETH lance son espace de recrutement dédié aux travailleurs handicapés

→ P.4

#### **ENTRETIEN**

Jean-Marc Ayrault :
« L'insertion des travailleurs handicapés
est une de nos grandes priorités »
P.5

## **ACCESSIBILITÉ**

Nantes, primée pour ses efforts envers les personnes handicapées
P.6

#### **FOCUS**

L'ESAT des Cerisiers : un poumon au cœur de la ville P.7

L'Apei de la Boucle de la Seine fête son 50e anniversaire P.7

## **DOSSIER**

L'Unafam veut faire de la « Santé mentale et des troubles psychiques» la grande cause nationale en 2014

#### ART

« L'hiver » de Gérard Garouste : autobiographie à vif d'un artiste \_\_\_\_\_ P.9

## RÉGION: HAUTE NORMANDIE

Jean-Louis Destans défend l'emploi

## LE CHEMIN VERS L'INSERTION

6, rue Paul Escudier - 75009 Paris tél.: 01 44 63 96 16 mail: contact@chemin-insertion.com www.chemin-insertion.com

Directrice de publication et de rédaction : Cécile Tardieu-Guelfucci Rédactrice : Victoire Stuart

Secrétaire de rédaction : Bernard Joo Conception & réalisation : *Thierry Chovanec* 

N°5 - Avril à Juillet 2013 Dépot légal à parution

Photo de couverture : © Stéphane Bellanger Château des ducs de Bretagne, Musée d'histoire de Nantes.

Imprimeur : IME - Baume - les - Dames



éditeur : sarl Tard.ieu communication ISSN 2257-7289

Publication gratuite Ne pas jeter sur la voie publique Reproduction d'articles ou photos sans le consentement de l'éditeur est interdite





emploi est au coeur des préoccupations de chacun et, en particulier, des personnes handicapées en quête d'autonomie et de reconnaissance sociale. En période de fort chômage, elles deviennent plus vulnérables.

Il faut donc agir et utiliser la formation comme levier pour faciliter l'accès à l'emploi. Dans ce numéro, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault témoigne de son ambition d'une société inclusive et de ses priorités. Jean-Louis Destans, président du Conseil général de l'Eure, évoque quant à lui, la situation de l'emploi et du handicap dans son département. Depuis la loi handicap de 2005, la société progresse peu à peu, que ce soit en matière d'accessibilité, de scolarisation et d'insertion. La ville de Nantes, classée deuxième ville

européenne pour son accessibilité, en est un exemple.

Saluons aussi les actions concrètes et positives des entreprises, sans lesquelles il n'y aurait pas d'insertion possible, ni d'avenir. En témoigne le groupe TF1 qui se mobilise en lançant une opération de recrutement en alternance en faveur des personnes, en situation de handicap, jeunes et adultes en reconversion professionnelle. L'association OETH, de son côté, crée une bourse à l'emploi pour faciliter le recrutement en plein développement des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Si les progrès sont là, encourageants, des efforts doivent être menés, notamment dans la reconnaissance du handicap psychique. Face à la méconnaissance générale, la nécessité d'informer et de comprendre cette souffrance ne répond-elle pas à un enjeu de société ?

Enfin, vous découvrirez l'artiste Gérard Garouste qui, malgré des épisodes de vie difficiles, a su faire jaillir de son univers intime une création artistique stupéfiante, insondable et fantasmagorique. De l'Art de dire sans les mots, l'indescriptible...

Bonne lecture à tous,

Cécile Tardieu-Guelfucci Directrice de publication et de rédaction

## LA PAROLE À : ODILE MENNETEAU, PRÉSIDENTE DE L'AGEFIPH

## AGIR ET RÉAGIR POUR OUVRIR L'EMPLOI AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

« Dans l'actualité, deux messages émergent. D'une part, les idées reçues reculent : 60% des employeurs et 59% des salariés disent avoir changé leur regard sur l'emploi des personnes handicapées au cours des trois dernières années¹. Les faits vont dans le même sens ; 92% des entreprises emploient directement ou indirectement des personnes handicapées et une sur deux atteint ou dépasse le quota de 6%.

D'autre part, l'action volontariste de l'Agefiph demeure une urgence. Face au chômage des personnes handicapées qui a progressé en un an deux fois plus vite que celui de l'ensemble du public (+17,2% contre +8,6%), l'Agefiph a enrichi son offre d'interventions. Ainsi, pour renforcer les chances d'insertion, elle a donné la priorité à la formation professionnelle, en privilégiant la voie de l'alternance. Simultanément, elle a renforcé ses aides au maintien dans l'emploi dans l'entreprise, en particulier en soutien aux seniors.

l'emploi dans l'entreprise, en particulier en soutien aux seniors. Les progrès enregistrés le prouvent : l'emploi des personnes handicapées, « C'est normal », et ils nous confortent dans notre mobilisation sur un marché du travail devenu plus difficile. »

(1) Sondage IFOP pour Agefiph, novembre 2012

# LE GROUPE TF1 LANCE UNE OPÉRATION DE RECRUTEMENT NOVATRICE



Acteur incontournable du paysage audiovisuel, le Groupe TF1 lance une opération de recrutement d'alternants en situation de handicap (étudiants et adultes en reconversion professionnelle). Une seconde chance à saisir!

Entretien croisé avec Nathalie Clinckx, responsable Diversité du Groupe, qui est à l'origine du projet et Cécile Monthiers, directrice adjointe relations écoles et universités, qui accompagne l'opération. Toutes deux nous parlent avec enthousiasme d'un travail qu'elles ont réalisé ensemble.



Nathalie CLINCKX et Cécile MONTHIERS

## Une action concrète

Nathalie CLINCKX: Nous proposons, pour la rentrée 2013, des contrats en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) à des personnes en situation de handicap. Cette campagne, en partenariat avec Cap emploi, s'adresse aux personnes étudiantes et aux adultes en reconversion professionnelle. Nous leur donnons l'opportunité de « mettre le pied à l'étrier », après des parcours de vie atypiques et souvent difficiles. C'est un beau projet, fortement soutenu par notre président, Nonce Paolini, qui est très engagé dans la politique handicap du Groupe.

#### L'alternance : un levier d'insertion

Cécile MONTHIERS: Contrairement au stage qui ne dépasse pas six mois, le contrat en alternance permet au candidat d'apprendre un métier pendant une période de un à deux ans. C'est sa force!

L'an dernier, une centaine de jeunes dont certains en situation de handicap ont été recrutés, pour un ou deux ans, en contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Nous avons de beaux parcours d'insertion accompagnés par des tuteurs investis.

Nathalie CLINCKX: Valentin, par exemple, nous a été recommandé par l'association « Osons l'égalité ». Très motivé par l'audiovisuel, il a commencé par un stage chez nous à la maintenance reportage avant d'être intégré en alternance au sein du BTS audiovisuel de Biarritz. Le Groupe lui a trouvé et financé un logement à Paris. Il fait ses trajets en train de façon autonome, entre la capitale et Biarritz, tous les trois mois. Son poste de travail a été spécialement aménagé pour lui ; son fauteuil roulant a aussi été changé.

## Une diversité de métiers

C.M.: Le Groupe offre une grande diversité de métiers. Nos offres, dans le cadre de cette opération, sont consultables en ligne<sup>(1)</sup>. Cela va des métiers techniques, dans la production audiovisuelle (opérateur prise de son, assistant cadreur), à celui de journaliste - rédacteur TV ou web, en passant par les métiers du marketing ou de l'administration...). Et cela pour plusieurs sociétés du Groupe, que ce soient les chaînes TF1, LCI ou Eurosport, E-TF1, TF1 production, TF1 Games, TF1 publicité ou Télé-shopping.

## De la présélection au recrutement

N.C.: Toute personne intéressée doit déposer sa candidature en ligne, jusqu'au 30 avril. Le 24 mai, une opération « job dating » se déroulera au siège de TF1 afin de rencontrer les candidats présélectionnés.

La validation finale aura lieu en juin, à l'issue d'un stage de deux semaines.

Nous aidons aussi, si nécessaire, à identifier l'école et la formation que nous finançons. L'intégration des candidats se fera en septembre/octobre.

Sur le plan humain, nous attendons beaucoup de cette action de recrutement qui est la meilleure des sensibilisations pour les équipes accueillantes.

(1) Pour postuler et consulter les offres : www.hanploi.com/tf1.fr

Avant le 30 avril, date limite de dépôt des candidatures

## L'INSERTION, UN OBJECTIF COMMUN

L'association bretonne « OSONS l'égalité » et le groupe TF1 se sont réunis pour aider les jeunes à construire un projet professionnel réaliste vers l'insertion.

« OSONS l'égalité » crée des liens entre les jeunes en situation de handicap, scolaires et étudiants, et les entreprises.

« Le projet est essentiel, leur situation de handicap est secondaire! Depuis qu'ils sont petits, souvent de façon inconsciente, ils entendent qu'ils sont moins capables que les autres. Notre objectif est de les inciter à révéler leurs talents », explique Bénédicte Sauer, directrice de l'association.« Nous organisons des rencontres avec des entreprises qui vont être marquantes dans leurs parcours, comme je l'ai fait avec le groupe TF1 où trois jeunes travaillent en alternance. Le projet est travaillé et choisi. Notre collaboration avec TF1 est fructueuse. »

## RECRUTEMENT

# BOURSE À L'EMPLOI: OETH LANCE SON ESPACE DE RECRUTEMENT



Anais Dovillez

DÉDIÉ AUX TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'association OETH<sup>(1)</sup> réunit la Croix Rouge française, le FEHAP<sup>(2)</sup>, le SYNEAS<sup>(3)</sup> et l'ensemble des organisations syndicales<sup>(4)</sup> autour d'un accord favorisant l'emploi des travailleurs handicapés, dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale.

Anais Dovillez, chargée de la communication d'OETH évoque la création de la bourse à l'emploi, un outil facilitateur de recrutement. C'est le lien direct entre les demandeurs d'emploi handicapés et les établissements adhérents.

une expérience ou une qualification dans le secteur ou ayant fait un stage. Mais, peuvent aussi postuler des personnes sans formation mais qui ont un intérêt pour le secteur. Il faut rappeler que nos métiers nécessitent d'avoir de grandes qualités humaines et le sens du contact.

## Quel est l'objectif de la bourse à l'emploi OETH?

Anais Dovillez: L'accord de branche OETH compte plus de 3 000 employeurs pour 10 900 établissements. Nous avons créé cet outil pour que les établissements relevant de l'accord puissent mettre en ligne leurs offres d'emploi auprès des personnes en situation de handicap. Ils pourront également accéder à une CVthèque commune.

Les candidats qui veulent postuler pourront avoir des informations sur les métiers proposés dans notre secteur et postuler en ligne. La mise en relation est gratuite et directe. Les responsables des établissements auront accès aux candidatures immédiatement.

## Quel est le profil souhaité?

A.D : Il faut avoir une reconnaissance de travailleur handicapé pour postuler.

D'une façon générale, les établissements recrutent des personnes ayant

## Quels métiers proposez-vous?

A.D: La liste des métiers est consultable sur internet. L'on y retrouve bien sûr les postes liés au secteur (aide médico-psychologique, orthophoniste, ambulanciers, éducateurs spécialisés, puéricultrices, etc.), mais aussi dans l'administration, l'accueil, la restauration, le ménage...

Nous couvrons les besoins de nos établissements (établissements de soins pour personnes âgées ou handicapées, ESAT(5), EHPAD, IME, IMPRO, crèche, fover éducatif...)

Notre secteur offre des perspectives d'avenir intéressantes pour les candidats, car ce sont des métiers en plein développement, 58% des associations de la Branche ont vu leur effectif augmenter dans les cinq dernières années.

#### Pour postuler en ligne :

www.oeth.org (Rubrique bourse à l'emploi)

(1) Obligation d'Emploi des Travailleurs handicapés. L'OETH c'est 10 900 établissements, 447 000 salariés, 18 950 travailleurs handicapés - taux d'emploi : 5 %. (2) Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privée non lucratif. (3) Syndicat d'employeurs associatifs de l'action sociale et santé. (4) CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO) - (5) Établissement ou service d'aide par le travail, Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Institut médico-professionnel.







Comme Grégory Cuilleron, de nombreuses personnes handicapées travaillent, créent et partagent leur passion dans tous les secteurs d'activité.

Dans tous les secteurs professionnels les personnes handicapées réussissent

... et c'est normal!

















# JEAN-MARC AYRAULT: «L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EST UNE DE NOS GRANDES PRIORITÉS »



Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, nous parle de ses prises de position en matière de politique en faveur de l'insertion et de la formation des personnes handicapées.

« L'objectif d'une société

inclusive passe par

l'adaptation de la ville

au handicap. »

Avez-vous une sensibilité particulière à la question du handicap ?

Jean-Marc AYRAULT: Ce sont des millions de nos concitoyens qui se déclarent au moins en partie handicapés, au-delà même de ceux qui sont reconnus à ce titre. Aucun responsable politique ne peut rester

insensible à la question du handicap.

En tant qu'enseignant, j'ai été confronté à cette question. L'école a fait d'énormes progrès ces dernières années pour

accueillir les enfants en situation de handicap, j'ai pu le constater. Mais des milliers d'enfants restent sans solution de prise en charge.

En tant qu'élu local, j'ai été interpellé. L'objectif d'une société inclusive passe par l'adaptation de la ville au handicap, adaptation qui bénéficie à tous, en

favorisant la mobilité de chacun. L'urbanisme est essentiel, mais aussi l'aménagement des transports, l'accessibilité des lieux. Sur ces sujets, Nantes s'est investie, ce qui lui a valu une reconnaissance européenne pour son accessibilité aux personnes handicapées.

J'ai la conviction que c'est l'ensemble des politiques publiques qui doivent intégrer cette ambition d'une société inclusive pour les personnes en situation de handicap. C'est pourquoi, j'ai signé dans les premiers mois de ma prise de fonction en tant que Premier ministre une circulaire à l'ensemble des ministres du gouvernement, pour leur rappeler qu'il leur revient de se poser la question du handicap à chaque fois qu'ils envisagent un texte de loi, mettant ainsi en œuvre un des engagements du Président de la République.

En qualité de Premier ministre, quelles sont les priorités que vous vous fixez en matière d'insertion des travailleurs handicapés ?

J.-M. A.: Nous avons tenu à prendre en compte la situation de handicap dans chacun des deux grands dispositifs pour l'emploi mis en œuvre : les emplois d'avenir et les contrats de génération. Nous savons que la difficulté à accéder à la première

expérience professionnelle est accrue avec un handicap et, c'est pourquoi, la limite d'âge est repoussée dans cette hypothèse. Je suis convaincu que c'est dans chaque politique pour l'emploi qu'il faut savoir trouver les adaptations justes. Je présiderai dans les prochains mois un Comité interministériel du handicap (CIH), réunissant tous les ministres concernés. Le CIH n'a plus été réuni depuis 2009. Ce sera l'occasion d'évoquer les grandes priorités du gouvernement dans le champ du handicap. L'insertion des travailleurs handicapés en fait partie. Trop d'entreprises ou de services publics n'atteignent pas le nombre de 6% de travailleurs handicapés, prévu par la loi. Nous devons progresser, je

souhaite que les partenaires sociaux puissent s'emparer de cette question. Le sujet de l'insertion des travailleurs handicapés se pose, toutefois, bien en amont, dans le cadre de l'accès à la scolarisation et à la formation. 80% des personnes en situation de handicap ont un niveau de diplôme inférieur ou égal au CAP. Cela ne peut que rendre plus difficile

leur inclusion dans l'emploi. Des progrès ont été faits, il faut les prolonger. Ce sera une autre des priorités du CIH.

Votre expérience de maire de Nantes a-t-elle été marquante pour vous dans ce domaine ?

J.-M. A.: En tant qu'élu local, j'ai tenu à ce que les politiques publiques que nous avons développées prennent en compte l'ensemble des aspects de la vie quotidienne des personnes handicapées. Bien-sûr la loi de 2005 impose la nécessité de mise en accessibilité de la chaine du déplacement, mais nous avons également voulu agir pour favoriser l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap, leur rendre la ville plus facile en tant qu'usagers de l'espace public et des services publics, mais aussi changer le regard, améliorer le vivre ensemble. En 2009, nous avons créé le Conseil Nantais des Personnes handicapées, instance de coproduction de toutes ces politiques publiques.

À trois reprises en 2010, 2011 et 2012, Nantes a été classée à la première place du baromètre de l'accessibilité par l'Association des Paralysés de France. C'est un résultat dont je suis fier, car il témoigne de la réussite d'une politique intégrée qui ne considère pas la question du handicap comme une contrainte.

## **ACCESSIBILITÉ**

## NANTES, PRIMÉE POUR SES EFFORTS ENVERS LES PERSONNES HANDICAPÉES



Catherine Choquet

Nantes est classée deuxième ville européenne pour l'accessibilité des personnes handicapées, autant dire que c'est un sujet prioritaire pour la municipalité. Il est défendu avec enthousiasme par Catherine Choquet, adjointe au maire en charge des personnes handicapées et de la petite enfance. Psychomotricienne de formation auprès d'enfants en situation de handicap, l'élue nous parle des prix décernés à la ville et des actions réalisées.

Le prix européen de l'accessibilité

Catherine CHOQUET: En décembre
dernier, la ville de Nantes s'est
vu remettre le deuxième prix
de l'Access Cities Award par la

commission des droits de l'homme. Derrière Berlin, mais ex aequo avec Stockholm. Ce prix récompense les efforts de Nantes en matière d'accessibilité en faveur des personnes handicapées.

La ville avait déjà été récompensée à plusieurs reprises, ces trois dernières années, en étant classée numéro 1, en matière d'accessibilité, au palmarès du journal l'Express et de l'association des Paralysés de France (A.P.F).

#### Un travail avec les associations

C. C.: En 2009, a été créé le Conseil nantais des Personnes handicapées. Il est composé d'une soixantaine d'associations locales. Le conseil se réunit quatre fois par an, et se décline sous forme d'ateliers tout au long de l'année. Il permet de donner un avis sur la culture, l'accessibilité des commerces, la rénovation.

## Le château des Ducs de Bretagne accessible à tous

*C. C.*: Pour les personnes handicapées moteurs, un travail a été effectué notamment avec l'installation d'ascenseurs vitrés. Les personnes handicapées peuvent désormais accéder aux remparts du château. J'en ai vu me dire, les larmes aux yeux, que c'était la première fois qu'elles pouvaient le faire.

Ce que l'on fait pour les personnes handicapées est utile à tous et facilite l'accès aux poussettes, par exemple. De plus, on se rend compte qu'un ascenseur ne défigure pas le château du XVIe.

Des travaux ont été également effectués pour les personnes déficientes visuelles et aveugles avec des cartels en braille et des éclairages adaptés. En 2009, le château a d'ailleurs été récompensé par le prix «Musée pour tous» remis par le ministère de la Culture. 5 000 visiteurs en situation de handicap sont déjà venus le visiter.



Château des ducs de Bretagne.

## DAVID MARTINEAU: « UNE VILLE POUR TOUS »



David Martineau

Entretien avec le maire adjoint au logement, adjoint du quartier Saint Donatien-Malakoff (33 000 habitants)

David MARTINEAU: Jusqu'à présent, je refusais le plus souvent de communiquer sur mon handicap. Je remercie d'ailleurs largement la presse qui a fait preuve de beaucoup de maturité à cet égard, ne mettant jamais en évidence mon handicap dans ses articles concernant mes actions. Cette maturité traduit au fond, l'appétence des Nantais pour le

sérieux et pour le travail plutôt que pour l'esbroufe.

Lorsque Jean-Marc Ayrault m'a proposé d'intégrer la liste municipale en tant que «personnalité qualifiée», j'étais responsable des études à l'Insee Pays de la Loire, poste que j'occupe encore, et président d'une association de parents d'élèves.

Mon handicap, qui est visible, peut être pour certains un signe que je ne suis pas un «apparatchik» mais que j'ai pu, comme les populations que je rencontre, connaître un parcours semé d'embuches. Dans ma fonction, une fois la surprise du premier contact, l'on oublie le handicap.

On me pose parfois la question de la spécificité que je porterais du fait de mon handicap dans l'exercice de mes fonctions, de la plusvalue que j'apporterais à l'équipe. J'ai coutume de répondre que nous souhaitons une ville où chacun trouve sa place, la diversité du conseil municipal nantais illustre cette réalité de la ville pour tous.

Concernant les politiques de logement et d'Habitat, notre ambition est de construire une ville durable, une ville non pas à voir mais à vivre. Nous construisons actuellement plus de 6 000 logements neufs chaque année, dont 2 000 sont des logements sociaux. Ils façonneront la ville pour les prochaines 50 à 60 années. Il est donc inenvisageable, malgré la raréfaction des ressources publiques, de transiger comme certains nous y poussent sur les normes d'accessibilité du parc HLM qui reste à ce jour encore largement inaccessible dans ses immeubles les plus anciens.»

# L'ESAT DES CERISIERS: UN POUMON AU CŒUR DE LA VILLE



Érick Le Guellec

Implanté à Colombes, dans les Hauts-de-Seine, l'ESAT\* des Cerisiers accueille en son sein des personnes handicapées déficientes intellectuelles.

Depuis plus de trente ans, sa spécialisation dans les espaces verts a fait sa renommée auprès des entreprises et des collectivités des Hauts-de-Seine. Sans compter ses ateliers traditionnels de traitement du courrier, de conditionnement, de mise sous pli et, aujourd'hui, de numérisation.

rick Le Guellec, directeur de l'ESAT, admet volontiers que l'intégration des personnes handicapées mentales repose sur une volonté de l'entreprise et des règles de base à suivre.

« Il faut d'abord rassurer la personne, dès son intégration, en lui donnant un cadre clair sans l'infantiliser. Il faut savoir garder des distances en restant sur une relation uniquement professionnelle, élaborer des consignes simples, claires, et ne pas hésiter à répéter. Et cela marche! », précise-t-il.

Des conseils que l'équipe encadrante délivre aux entreprises clientes, pour les familiariser, et pour les aider à réussir leurs actions d'intégration. C'est ainsi que L'ESAT des Cerisiers a



La serre pédagogique.

construit sa réputation au fil des années en fidélisant ses entreprises clientes.

Depuis quatre ans, une équipe spécialisée est détachée chez TF1, avec cinq personnes handicapées, à temps complet et un moniteur

d'atelier. Leur mission est d'entretenir les 835 bacs de plantes intérieures.

« Côtoyer des personnes handicapées au quotidien, facilement identifiables avec leur tenue, participe à sensibiliser le personnel de l'entreprise et à créer avec celle-ci une relation durable, voire un partenariat. L'an dernier, grâce au groupe TF1, qui a financé à hauteur de 50 % la construction d'une serre pédagogique, nous avons pu établir un lieu pour stocker les plantes vertes d'intérieur. Et nous nous sommes dotés d'un espace d'apprentissage pédagogique dédié à l'activité horticole », conclut Érick Le Guellec.

(\*) Établissement d'aide et de service par le travail.

## L'APEI DE LA BOUCLE DE LA SEINE

## FÊTE SON 50e ANNIVERSAIRE

III y a bientôt un demi-siècle, une poignée de familles désemparées mais pas démissionnaires créaient à Colombes l'IME La Dauphinelle. Cet Institut médico-éducatif a pour mission d'accueillir leurs enfants ayant une déficience intellectuelle. Cinquante ans plus tard, l'APEI (Amis et Parents d'Enfants handicapés mentaux) de la Boucle de la Seine regroupe 26 établissements. Cette association accompagne des enfants et des adultes en situation de handicap mental.

À l'occasion de la préparation du 50e anniversaire, prévue le 18 novembre prochain, est né le projet d'une « forêt » composée de 16 arbres en cartons.

L'originalité consiste à impliquer les enfants, les adolescents, les adultes, selon leurs possibilités et leur désir mais aussi le personnel accompagnant des différents établissements de la Boucle de la Seine.

Le symbolisme de la forêt est un élément fort dans toutes les civilisations. *L'homme* 

s'est parfois identifié à l'arbre (les pieds sur la terre sont les racines, le tronc est le corps, la ramure de l'arbre est l'esprit de l'homme).

La forêt est un projet s'inscrivant dans la vie, autour de la notion de partage et des multiples singularités des êtres humains, reliés les uns aux autres. La conception et le suivi du projet sont accompagnés par les artistes Sylvie Kaptur-Gintz et Marisú Robin. Les arbres seront exposés le jour de l'inauguration, sur la scène du théâtre de Colombes qui accueillera près de 1 000 participants, professionnels, familles...

Si vous souhaitez être partenaire de l'événement : Contactez Catherine HARPEY : catharpey@gmail.com ENTREPRISES, INSCRIVEZ-VOUS AU

## PARIS POUR L'EMPLOI

jeudi 3 / vendredi 4 octobre 2013 Place de la concorde, de 9H à 18H

La spécificité de ce salon généraliste est la création d'un village handicap qui offre un espace spécifiquement dédié aux travailleurs handicapés. L'aménagement des stands est adapté pour une meilleure circulation des candidats à mobilité réduite.

Des dispositifs spécifiques sont offerts: guides en braille, interprètes LSF, prêt de fauteuils roulants, accompagnateurs pendant toute la durée de la visite.

55 000 candidats et 1 200 entreprises y ont participé en 2012.

INSCRIPTION: www.parisemploi.org

## L'UNAFAM\* VEUT FAIRE DE LA « SANTÉ MENTALE ET DES TROUBLES PSYCHIQUES» LA GRANDE CAUSE NATIONALE EN 2014

Afin d'informer, de sensibiliser, de lutter contre la stigmatisation de la maladie, l'Unafam et 15 autres associations se mobilisent pour faire de la « Santé mentale et des troubles psychiques » la grande cause nationale en 2014. 1 clic pour soutenir la cause : toutes les informations sur le site de l'Unafam, www.unafam.org



## Le handicap psychique, une reconnaissance récente :

Le handicap psychique est une notion récente mise en avant par l'Unafam\* pour faire reconnaître le handicap généré par les troubles psychiques et le différencier du handicap mental. Ce terme a été repris par la loi du 11 février 2005, ce qui a permis une visibilité des personnes qui en souffrent et de leurs besoins.

## Le handicap psychique est la conséquence de diverses maladies :

- les psychoses, et en particulier la schizophrénie
- le trouble bipolaire
- les troubles graves de la personnalité (personnalité border line, par exemple)
- certains troubles névrotiques graves comme les TOC (troubles obsessionnels compulsifs)
- la maladie autistique
- parfois aussi des pathologies comme les traumatismes crâniens, les pathologies vasculaires cérébrales et les maladies neurodégénératives.

## Une spécificité:

Le handicap psychique est caractérisé par un déficit relationnel, des difficultés de concentration, une grande variabilité dans la possibilité d'utilisation des capacités alors que la personne garde des facultés intellectuelles normales.

## La déficience psychique :

La déficience psychique affecte le malade dans les domaines suivants : troubles de la volonté, de la pensée, de la perception, de la communication et du langage, du comportement, de l'humeur, de la conscience et de la vigilance intellectuelle, de la vie émotionnelle et affective.

## Les incapacités liées à ces déficiences :

Une des caractéristiques majeures du handicap psychique est qu'il s'accompagne souvent de la négation, de la méconnaissance ou de la minimisation des troubles de la part de la personne malade et quelquefois même de son entourage. Une autre caractéristique est la variabilité des troubles et de leur intensité dans le temps. Le rythme de variabilité peut être à l'échelle d'une période plus ou moins longue de la vie ou à l'échelle de la semaine ou même de la journée. Cette variabilité peut être due à la maladie et à la grande fragilité du malade par rapport aux contrariétés extérieures.

\* L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

## FORMATION EN ENTREPRISE: POUR LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION DU HANDICAP PSYCHIQUE





Quelle vision on a-t-on aujourd'hui du handicap psychique en entreprise? Valérie CHAILLOT: De grandes entreprises et le secteur public commencent à s'y intéresser.

Les représentations en sont très stigmatisantes même si, par ailleurs, nous connaissons tous de façon statistique des personnes autour de nous ayant un handicap psychique (1% de la population est schizophrène) et que tout se passe bien.

On a tendance à confondre la maladie et le handicap. Dans le cas d'une crise aiguë, la personne qui va « décompenser » aura besoin d'une prise en charge médicale. Le handicap psychique quant à lui, fait référence aux conséquences de la maladie sur le travail, la vie sociale. La personne est stabilisée et peut travailler avec des aménagements et une aide appropriée.

#### Quels sont les pièges à éviter?

V.C.: Celui de vouloir jouer le rôle de psychologue! Poser un diagnostic relève des compétences d'un médecin, pas

de celles de l'entreprise. Ce sont des années d'étude. Tandis que la formation que nous délivrons se veut globale, sensibilisatrice à l'enjeu de l'accompagnement du handicap psychique.

Le but n'est pas de connaître la pathologie, cela n'apporte rien de plus, mais bien de s'intéresser aux conséquences sur le travail.

## Comment détecter les signaux d'alerte dans l'entreprise?

V.C.: Les salariés racontent souvent avoir repéré, de façon intuitive, les signes avant-coureurs d'une maladie psychique d'un de leurs collègues. Cependant, ils n'ont pas voulu en parler. Une façon peutêtre d'être solidaire mais qui n'est pas sans conséquence et sans danger, car se taire peut favoriser l'évolution de la maladie.

Contact: contact@ccah.fr

(\*) Le CCAH est une association composée d'acteurs privés, publics et associatifs qui soutient financièrement des projets d'accueil et d'accompagnement pour les personnes handicapées. Site : www.ccah.fr

## «L'HIVER » DE GÉRARD GAROUSTE : AUTOBIOGRAPHIE À VIF D'UN ARTISTE

« Le fou parle tout seul, il voit

des signes et des choses que les

autres ne voient pas. »



Gérard Garouste est l'un des plus célèbres peintres français actuels, installé depuis trente ans dans l'Eure, en Normandie. Son œuvre picturale est à la fois figurative, symbolique, mythologique et allégorique.

Diagnostiqué bipolaire à quarante ans, Gérard Garouste cachera pendant une

partie de sa vie ses zones d'ombre et continuera de peindre en dehors de ses crises. Rappelant contrairement aux clichés, que l'artiste ne peut créer sous l'emprise de la folie, il décide, à 63 ans, de livrer son témoignage dans un livre « L'Intranquille — Autoportrait d'un fils, d'un peintre, d'un fou », une autobiographie, publiée aux éditions L'Iconoclaste, en 2009.

Il évoque, avec lucidité, les relations à son père, à la peinture et à la folie. Entre délires et crises, l'artiste nous fait parcourir les cycles des saisons, de la tempête déchaînée jusqu'à l'éclosion de la création. En voici quelques extraits :

« Ma dépression a duré dix années. J'étais convaincu que j'étais foutu. Je ne peignais pas. Et personne alors n'attendait mes toiles. (...) Élisabeth, ma femme me pressait de travailler, elle me disait, monte. Je montais. Je m'allongeais par terre devant le chevalet. J'étais mieux là que dans un lit ou dans un fauteuil... »

« Une seule fois, un matin, je la revois très précisément devant la porte de la cuisine de Bourg-la-Reine, elle partait travailler, elle m'a dit sans forcer la voix : écoute, j'ai tout donné, je n'en peux plus. Si tu ne changes pas très rapidement, je vais te quitter. »

Si elle lâchait, je lâchais aussi. La peur l'a emporté sur la dépression. Je suis resté debout devant mon chevalet. J'ai peint un homme marchant avec une besace et une canne sur un paysage qui semble calciné. C'est le tableau préféré d'Élisabeth. Une amie m'a dit y reconnaître l'image du Juif errant. »

« Mais je n'avançais que très doucement. On ne peut peindre que si l'on va bien. Le délire est un trou noir dont on sort dans un état d'extrême sensibilité bénéfique pour la peinture, mais le lien légendaire entre la folie et l'art s'est trop souvent changé en un

raccourci romantique. Le délire ne déclenche pas la peinture, et l'inverse n'est pas plus vrai. La création demande de la force. L'idéal du peintre n'est pas Van Gogh, s'il n'avait pas mis fin à ses jours, il aurait fait des tableaux plus extraordinaires encore. L'idéal, c'est Vélasquez, Picasso, qui ont construit une œuvre et une vie en même temps. Pourquoi un artiste n'aurait-il pas droit, lui aussi, à l'équilibre ? »

« À trente ans, j'ai fait un rêve. Une voix me disait : il y a deux sortes d'individus dans la vie, les Classiques et les Indiens. Cette phrase a claqué dans ma nuit comme une vérité. La voix "off" était comme un troisième personnage qui m'indiquait ma voie.



Gérard Garouste, Le sourcier, 2007, huile sur toile, 195 x 160 cm.

Le Classique est un homme pétri par la norme, il n'inventera jamais rien, ne fera qu'obéir et suivre le mouvement en rêvant d'ascension sociale. C'est mon père.

L'Indien est un intuitif, un insoumis, un créatif. C'est Casso ou le bonheur loin des apparences. Mais l'extrême Indien court vers la folie. Je le sais pour avoir croisé quelques Apaches dans les hôpitaux psychiatriques.

Ma voie était quelque part entre ces deux hommes, ces pôles contraires de mon enfance. Vaste espace où j'avançais, égaré.

J'aspirais à la sécurité, je voulais m'investir dans le solide, le concret, les enfants, l'amitié, le travail, l'étude, je redoutais la prochaine crise, je prenais chaque jour mes médicaments. Je voulais être à la hauteur de la

confiance d'Élisabeth. »

« Je suis peintre parce que mes mains ont fait ma force, parce que des toiles puissantes et belles m'ont convaincu qu'il y avait là une voie pour moi. Mais je me méfie de la beauté, c'est

du bluff, une manipulation qui peut laisser totalement passif celui qui le regarde. Je préfère lui suggérer une question...

Le fou parle tout seul, il voit des signes et des choses que les autres ne voient pas. Je veux peindre ce qu'on ne dit pas. Et si le fou dérange, je veux que le peintre dérape. »

Aujourd'hui, Gérard Garouste poursuit son œuvre prolifique. Il expose en France et à l'étranger dans des galeries prestigieuses. Son association La Source, créée en 1991, continue d'aider, dans ses quatre sites dans l'Eure, le Val d'Oise, l'Ille-et-Vilaine et en Ardèche, les enfants et les jeunes issus de milieux défavorisés, à s'épanouir par l'expression artistique.

# RÉGION: HAUTE-NORMANDIE



Jean-Louis Destans.

## JEAN-LOUIS DESTANS DÉFEND L'EMPLOI

Jean-Louis Destans, président du Conseil général de l'Eure depuis 2001, député du département, nous parle de son action en faveur de l'insertion des personnes handicapées et évoque la reprise de l'entreprise M-Real. Une victoire dans la bataille pour l'industrie et l'emploi.

Quelle politique de l'emploi à l'égard des personnes handicapées menez-vous au sein du Conseil général de l'Eure?

Jean-Louis DESTANS: Je me suis rendu compte, il y a quelques années, que l'on payait des sommes importantes car nous n'employions pas assez de personnes handicapées pour rentrer dans le cadre de la loi. Partant du principe que l'on ne peut pas voter des lois sans se les appliquer à soi-même, j'ai décidé d'agir en donnant des instructions fermes et des objectifs de recrutement par services. En quelques années, les progrès ont été importants.

De 2008 à nos jours, nous sommes passés de 8 à 83 agents handicapés.

#### Comment voyez-vous l'avenir des ESAT dans votre région?

*J-L. D. :* Il est prévu, dans la loi de décentralisation, que les départements se voient confier l'ensemble des politiques du handicap et récupèrent les ESAT, (établissement d'aide et de service par le travail).

Ce n'est pas sans difficulté puisque l'on a constaté, jusqu'à présent, que les transferts de compétences ne sont pas accompagnés de transferts financiers suffisants. Ils placent les départements dans des situations financières difficiles. On l'a vu notamment pour le RMI par exemple.

J'ai créé, ces dix dernières années, sur le département, entre 250 à 300 places supplémentaires. Ce qui représente un budget de 15 millions d'euros par an.

Il y a un manque de place réel dans les ESAT, auquel il faudra faire face. On devra alors gérer une contradiction, entre la nécessité de réduire les déficits publics et de répondre à la légitime nécessité de donner une vie normale à des personnes handicapées.

Comment s'est déroulée l'opération de sauvetage de l'entreprise M-REAL que vous avez menée avec succès avec le Conseil général ?

*J-L. D. :* M-REAL, tenu par des Finlandais, est un très grand papetier de la région qui avait annoncé sa fermeture alors que l'appareil industriel était performant. Les négociations ayant échoué, je les ai reprises avec le préfet.

Nous avons trouvé un repreneur thaïlandais, mais l'acheteur et le vendeur ne voulaient pas se parler. Il fallait un intermédiaire.

Avec le Conseil général nous avons fait une nationalisation de courte durée. Nous avons, acheté l'entreprise 22,5 millions d'euros pour la revendre 18 millions aux Thaïlandais. Nous avons gardé un tiers de la friche industrielle sur lequel nous avons des projets, comme un port fluvial, par exemple. Les négociations ont duré six mois dans la discrétion et l'appui de l'Etat et de l'intersyndicale... La récompense est au bout de nos efforts, puisque l'usine redémarrera en juin avec 250 emplois !

## LA HAUTE-NORMANDIE INAUGURE LE 11 AVRIL SON PREMIER SALON DU SECTEUR PROTÉGÉ ET ADAPTÉ : «OSEZ NOS COMPÉTENCES»

Le GIE NORM'HANDI, regroupement normand des ESAT (Établissements de Service et d'Aide par le Travail) et des EA (Entreprises Adaptées), organise son premier salon à l'Hôtel du Département d'Évreux, le 11 avril.

« Ce salon a pour objectifs de donner une visibilité à notre secteur et de communiquer sur notre regroupement. Ce qui facilitera les relations entre l'ensemble des ESAT, les EA et les donneurs d'ordre. Désormais, le GIE NORM'HANDI sera le seul interlocuteur dans les appels d'offres au niveau régional ou national. Cela permettra de répondre à des commandes plus importantes en mutualisant les productions », précise Érik Peeters, responsable communication du GIE NORM'HANDI.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir la richesse du secteur au travers de ses 11 pôles métiers (menuiserie, espaces verts, propreté et recyclage, restauration et hôtellerie, imprimerie et communication, sous-traitance industrielle et logistique, prestations de service...).

Le GIE NORM'HANDI délivrera cinq trophées pour récompenser cinq initiatives innovantes en terme de collaboration économique, d'intégration des travailleurs handicapés, de lancement d'une production propre, de parrainage d'entreprise dans un projet d'ESAT ou d'EA et de travail en réseau de structures.



EN RELATION AVEC LES CLIENTS, AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE OU DANS LE DOMAINE DE LA FINANCE,

# REJOIGNEZ UNE BANQUE À DIMENSION HUMAINE.



